

Ariane Devanthéry, État de Vaud, coordinatrice patrimoine mobilier et conservatrice patrimoine immatériel

## Fête et patrimoine culturel immatériel

### Abstract

There are a variety of celebrations. Those which are recognized by UNESCO as intangible cultural heritage are communal, unifying, mostly imposing and with a strong sense of identity or symbolism. The participants, who know the rules, come back to it for the time of a return to something known, joyful, perhaps reassuring and supporting. A reminder shot into our cultural and social roots.

La notion de patrimoine culturel immatériel<sup>1</sup> est relativement récente en Occident, puisqu'elle compte à peine une quinzaine d'années. Originaires d'Asie, elle nous est parvenue par l'intermédiaire de l'UNESCO, et plus particulièrement par le biais de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* (2003). En Europe, on connaissait la notion – passablement empoussiérée – de «folklore» ou celle, plus savante, d'«ethnologie européenne». La notion de «patrimoine culturel immatériel» est venue bousculer non seulement les formulations, mais aussi ce qu'elles recouvraient. Pour mettre de l'ordre dans les très nombreuses manifestations de patrimoine immatériel qui lui sont soumises tous les ans, l'UNESCO propose cinq domaines qui dessinent les formes de ces «nouveaux» patrimoines :

- 1 – traditions et expressions orales,
- 2 – arts du spectacle,
- 3 – pratiques sociales, rituels et événements festifs,
- 4 – connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers,
- 5 – savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Le patrimoine culturel immatériel s'intéresse donc aux manifestations de l'oralité, à la musique et à la danse, aux fêtes et aux coutumes (aussi bien religieuses que profanes), à notre rapport au monde et à notre terre, et enfin aux gestes et savoir-faire des métiers ou de l'habileté humaine. Où trouver de la fête dans tout cela ? Partout, si la fête est un état d'esprit ; dans les catégories 2 et surtout 3, si c'est une structure organisée ou portée par un collectif souvent très large qui réalise pour ce faire des préparatifs importants.

DEVANTHÉRY Ariane, «Fête et patrimoine culturel immatériel», in *Didactica Historica* 4/2018, p. 69-75.

<sup>1</sup> Listes du patrimoine immatériel de l'UNESCO : <https://ich.unesco.org/fr/listes>; Liste suisse des traditions vivantes : <http://www.lebendigetraditionen.ch/index.html?lang=fr>; Recensement du patrimoine immatériel vaudois : <http://www.patrimoine.vd.ch/traditions-vivantes/accueil/>

## Les fêtes selon l'UNESCO

Que cherche l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture quand elle inscrit une fête dans le répertoire mondial des traditions et savoir-faire? Est-ce qu'une fête d'anniversaire ou un modeste festival de musique classique a une chance de répondre à ses critères? Clairement non: l'UNESCO s'intéresse aux fêtes de grande ampleur et à forte signification; des fêtes fédératrices, qui «structurent la vie des communautés et des groupes, et auxquelles un grand nombre de membres de celles-ci sont attachés et participent»; des fêtes qui «réaffirment l'identité de ceux qui les pratiquent en tant que groupe ou société»<sup>2</sup>. Ainsi considérée, la fête doit être fortement chargée de significations et de symboliques diverses. Ceci posé, elle peut aussi bien prendre la forme d'une imposante parade dans une capitale ou un lieu saint que d'une cérémonie intime, telles des funérailles, ce qui laisse aux fêtes une extraordinaire variété de modèles possibles.

La démarche de l'UNESCO n'est clairement pas exempte d'arrière-pensées. Son objectif principal est en effet une action militante: l'Organisation souhaite maintenir vivantes ces traditions, en tant que reflets de la diversité et de la créativité humaine, en tant qu'éléments identitaires significatifs et importants. Dans la société mondiale que l'on connaît aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur les traditions – ce qui inclut les fêtes – sont multiples et peuvent se révéler majeures; pensons notamment aux transformations sociales (qui font évoluer une société, mais qui peuvent aussi la déstabiliser), aux migrations, à la généralisation de l'éducation formelle, aux phénomènes de standardisation, à une touristification excessive ou à la montée de l'individualisme. Ce dernier point est un danger à ne pas sous-estimer, car les fêtes importantes pour une société ou une communauté sont fortement dépendantes de l'engagement de leurs membres, comme acteurs ou spectateurs de la fête. Sans eux, celle-ci n'existerait probablement pas.

<sup>2</sup> UNESCO, *Domaines du patrimoine immatériel. Pratiques sociales, rituels et événements festifs*, <https://ich.unesco.org/fr/pratiques-sociales-rituels-et-00055>, consulté le 7.9.2017.

## Faire événement

Qui consulte les listes des fêtes inscrites dans le registre du patrimoine immatériel mondial de l'UNESCO fait un incroyable voyage. Des fêtes indigènes dédiées aux morts au Mexique au Festival chinois du Bateau-Dragon, de la Fête de St-Blaise, saint patron de la ville de Dubrovnik en Croatie, aux Tours humaines en Catalogne, du Festival de lutte à l'huile de Kirkpınar (Turquie) au Gwoka guadeloupéen<sup>3</sup>, les fêtes sont des demandes de protection, des arènes pour démontrer la force d'un homme ou d'un groupe, des lieux où célébrer une identité. Des différentes catégories établies par l'UNESCO, les «Pratiques sociales, rituels et événements festifs» sont indubitablement les plus nombreux. Réalité objective ou corollaire de la hiérarchie accordée aux inscriptions par les détenteurs eux-mêmes? Y a-t-il plus de fêtes dans le monde que de gestes et de savoir-faire? Sans doute pas. Mais la fête semble avoir une forte capacité à s'imposer, à se singulariser dans la vie courante, à se distinguer des gestes du tavailleur ou du fabricant de tapis kirghiz en feutre. Est-elle plus intéressante ou plus utile? Probablement pas. Mais plus visible, certainement. «Césure dans la vie quotidienne, la fête projette l'homme, pour une durée limitée, dans une autre dimension de son existence.»<sup>4</sup> Une fête fait événement, se démarque des jours ordinaires. Si elle est limitée par sa nature même, elle est aussi récurrente, souvent avec une fréquence annuelle. Cela permet la préparation de celle-ci, puis son souvenir. Les Veveysans disent en effet de la Fête des Vignerons, qui a un cycle d'une vingtaine d'années, que cela permet de s'en souvenir pendant dix ans et de la préparer pendant dix autres années.

## Collectivité et bénévolat

Les fêtes telles que considérées par l'UNESCO doivent avoir une dimension essentiellement collective. Que leurs motivations soient religieuses,

<sup>3</sup> Voir <https://ich.unesco.org/fr/listes>, consulté le 7.9.2017.

<sup>4</sup> LEIMGRUBER Walter, «Fêtes», *Dictionnaire historique de la Suisse*, <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17447.php>, consulté le 7.9.2017.



Fête des Vignerons 1999, Chœur rouge. Photographie : Philippe Pache © Confrérie des Vignerons, Vevey.



Repas des Brandons, Payerne, 1896. Photographie : Dupertuis © BCU-L, Collection iconographique vaudoise.

historiques ou sociales, que leurs formes soient celles d'un entracte joyeux ou d'une cérémonie sérieuse et très codifiée, la fête inscrite dans une liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO est toujours communautaire. Point de fêtes d'anniversaire: on y célèbre moins l'individu que le groupe, le privé que le collectif. Les fêtes retenues et présentées par l'UNESCO parlent d'une nation ou d'une communauté et de significations communes. Les réjouissances et l'ordre de la fête sont connus à l'avance, agendés de longue date; on sait ce que l'on fête, comment on le fête et c'est la célébration partagée qui donne sa valeur à la fête.

Qu'elles soient brandons, girons de Jeunesses campagnardes, lotos d'association ou désalpes, les fêtes communautaires se perpétuent souvent par et grâce au bénévolat. Pour que de nombreux bénévoles s'y engagent, y investissent de leur temps – parfois de manière très importante –, il faut que, de leur côté, ils y trouvent du sens, une raison de s'impliquer. Une signification forte de la fête est ainsi un moteur essentiel à sa perpétuation. Si une fête devait perdre de son sens, elle perdrait dans le même mouvement ses bénévoles et son public. C'est aujourd'hui le cas, par exemple, du Jeûne fédéral en Suisse. Qui sait encore précisément ce que l'on commémore ce jour-là et la raison du jour férié qui lui est associé dans les cantons de Genève<sup>5</sup>, Vaud, Neuchâtel et dans le district du Lac du canton de Fribourg? Comme la fête était plus religieuse que sociale, qu'elle remplissait plus les églises que les rues, son affaiblissement est moins visible que s'il s'agissait, par exemple, d'un carnaval. Les églises sont en effet seules à s'être vidées ce week-end de septembre et, bien que le jour férié subsiste actuellement, on peut se demander s'il ne va pas un jour être remis en question.

## Menaces et renouvellement

Outre le danger principal qu'est pour une fête la perte de signification, on peut aussi relever que notre début de XXI<sup>e</sup> siècle pose des exigences en matière de sécurité, d'hygiène, de protection de

<sup>5</sup> Même si le Jeûne genevois est fêté une dizaine de jours avant le Jeûne fédéral, le principe de base de la fête est identique: on rend grâce par un jour de jeûne d'avoir échappé à une guerre, une disette ou une épidémie.

l'environnement et d'autorisations administratives qui deviennent de plus en plus difficiles à gérer pour les organisateurs d'une fête. Au point de mettre parfois celles-ci en danger. Qui a en effet encore le courage de se lancer dans une organisation de titan où tout doit faire l'objet de permis et de patentes? L'augmentation du nombre des participants et/ou des spectateurs est un autre défi à relever, car le gigantisme est un problème aussi délicat que le manque de public. Les Jeunesses campagnardes vaudoises sont de plus en plus fréquemment confrontées à ce souci: les plus grands girons<sup>6</sup>, qui peuvent rassembler 20 000 à 30 000 visiteurs en 5 jours, nécessitent une organisation considérable et de nombreux groupes villageois hésitent à les prendre en charge, par crainte de ne pas y arriver ou de faire moins bien que leurs prédécesseurs.

Pour durer, pour traverser les ans et les siècles, une fête doit garder une signification forte, on l'a dit. Mais elle n'est pas condamnée à l'immobilisme pour autant. Ce sens peut en effet se modifier et modifier la fête. Initialement entièrement religieuse, la Fête-Dieu de Savièse<sup>7</sup> est par exemple en train de voir ses aspects sociaux prendre de l'importance. Dans une dynamique de ce type, chercher à maintenir la fête dans son corset historique est plus dangereux que d'accepter sa transformation. Car si ses acteurs et ses spectateurs n'y trouvent plus de sens, ils ne s'engageront plus pour la faire vivre, pas plus qu'ils ne se déplaceront pour la voir vivre.

## Patrimoine immatériel ou traditions vivantes?

En Suisse, les formules de «*patrimoine culturel immatériel*» et de «*traditions vivantes*» sont synonymes. La première tournure a été très vite adoptée par les cantons romands, alors que les cantons alémaniques préfèrent celle de «*lebendige Traditionen*». Cette dernière formulation a deux avantages très

<sup>6</sup> Voir «*Pratiques sociales - Toute l'année - Jeunesses campagnardes*», [www.patrimoine.vd.ch/immateriel](http://www.patrimoine.vd.ch/immateriel), consulté le 15.10.2017.

<sup>7</sup> Pratiquées dans les cantons catholiques, les Fêtes-Dieu ont lieu tous les ans deux semaines après la Pentecôte. Elles associent moments profanes et religieux, le temps fort en étant une procession qui promène le Saint-Sacrement dans un ostensor à travers le village.

clairs: elle affirme d'une part que les gestes, coutumes et fêtes qui peuvent être pris en compte à titre de patrimoine immatériel doivent être encore pratiqués et/ou fêtés. Une fête qui aurait ainsi existé pendant plusieurs centaines d'années, mais serait tombée en désuétude durant les Trente Glorieuses (période dangereuse pour les traditions et savoir-faire anciens, tant on recherchait une modernité tendue vers un futur forcément brillant), ne peut être recensée. Cette formule a ensuite le mérite de ne pas laisser de doute quant à la signification du mot «immatériel», qui se démarque bien ici de toute idée de dématérialisation. Le patrimoine immatériel n'a en effet rien à voir avec une culture dématérialisée et informatisée, par exemple. Si la formulation de «*patrimoine culturel immatériel*» est plus juridique et abstraite, elle a quant à elle l'avantage d'être absolument neutre, tenant à distance aussi bien l'émotion que le vécu. À cette absence de jugement, on peut aussi ajouter l'affirmation de la claire symétrie qui existe entre le patrimoine matériel (mobilier, immobilier et documentaire) et le patrimoine immatériel.

## Les fêtes reconnues comme patrimoine immatériel helvétique

La Suisse a décidé d'inscrire dans la liste mondiale de l'UNESCO huit traditions pour la représenter: une tradition pour chaque région linguistique (la Fête des Vignerons de Vevey pour la Suisse romande, le Carnaval de Bâle pour la Suisse allemande et les Processions de la semaine sainte à Mendrisio pour la Suisse italienne), deux traditions liées à la gestion de la montagne en été (la Saison d'alpage) et en hiver (la Gestion des risques d'avalanches), un type de chant (le yodel) ainsi que deux sortes de savoir-faire: ceux de la mécanique horlogère et ceux du design graphique et typographique suisse. Il est remarquable que les trois traditions retenues pour représenter les différentes régions linguistiques du pays soient des fêtes. Et quelles fêtes! Des réjouissances fédératrices, qui se préparent longuement, où la communauté est réaffirmée et où les heures bénévoles ne se comptent plus. Le processus d'inscription des traditions helvétiques à l'UNESCO est en cours. Enregistrée dans le répertoire du patrimoine immatériel mondial

le 1<sup>er</sup> décembre 2016, la Fête des Vignerons est la première tradition à y représenter la Suisse. Dans la liste que l'Office fédéral de la culture a dressée des traditions du pays, on trouve de nombreuses fêtes importantes pour un canton ou une ville. Dans la seule Suisse romande, on relève une vingtaine de fêtes, dont la Bénichon à Fribourg et la Saint-Martin dans le Jura, la Fête – et non la course – de l'Escalade à Genève, la Fête des Vendanges à Neuchâtel, les Tchèggättä en Valais et les abbayes vaudoises. Au vu de l'importance que les fêtes détiennent dans les listes du patrimoine immatériel aussi bien mondial que régional, il est toutefois étonnant de constater qu'il y a peu de fêtes qui fédèrent la Suisse en son entier. Dès 2018, la liste des traditions vivantes de l'OFC comptera 199 traditions, 186 étant des pratiques et savoir-faire cantonaux et 13 inscriptions recensant des traditions que l'on considère valables pour toute la Suisse. Parmi celles-ci, une seule est clairement une fête: la Fête fédérale de tir. Que comprendre de cela? Est-ce un indice de l'importance du fédéralisme suisse qui peinerait à rassembler? Serait-ce causé par un manque de cohésion nationale? Ou une fête ne peut-elle s'organiser qu'à une échelle régionale? Étrangement, on y chercherait en vain la fête nationale du 1<sup>er</sup> août...

## Fêtes de contradictions...

L'ethnologue Walter Leimgruber, auteur de l'article «fêtes» du *Dictionnaire historique de la Suisse*, et le dictionnaire du *Centre national de ressources textuelles et lexicales* se retrouvent dans leurs définitions de la fête: pour le premier, elle a une «*fonction de rupture et de transgression*», de «*disparition des barrières sociales et [de] renversement de l'ordre établi*» et joue parfois un rôle de «*souape permettant d'évacuer la pression sociale*»<sup>8</sup>. Pour le second, la fête «*organise, sinon un désordre, du moins des dérogations à l'ordre, pour obtenir dans la conscience collective l'assentiment à l'ordre préconisé*»<sup>9</sup>. Il est

<sup>8</sup> LEIMGRUBER Walter, «Fêtes...»

<sup>9</sup> Centre national de ressources textuelles et lexicales, «Fête», <http://www.cnrtl.fr/definition/f%C3%AAte>, consulté le 7.9.2017.

frappant de constater qu'aussi bien l'ADN lexical du mot « fête » que les modèles interprétatifs qu'en ont proposés les ethnologues se rejoignent.

Si l'on peut craindre qu'une mise en registre des fêtes ne les fige ou ne les empêche de s'adapter aux besoins changeants des sociétés qui les pratiquent, il faut quand même souligner que l'UNESCO cherche à leur garder le plus de liberté possible, en ayant posé comme contrainte une réactualisation chaque six ans de toutes les inscriptions de sa liste représentative. Un travail important, certes, mais qui met en évidence que la démarche est pensée de manière évolutive.

Le paradoxe de ces mises en listes du patrimoine immatériel mondial réside probablement ailleurs,

notamment dans la tension qui s'installe entre le fait que, pour préserver des traditions, on a créé un répertoire qui les fait connaître et que cette publicité donne envie à toutes sortes de gens d'aller en faire l'expérience et donc, potentiellement, de détruire des fêtes qui auraient dû rester étroitement communautaires. Mais les fêtes arriveront sans doute à absorber ces tensions, elles qui « *vivent de contrastes, entre limite et transgression, obligation et anarchie, ordre et chaos* »<sup>10</sup>.

<sup>10</sup> LEIMGRUBER Walter, « Fêtes... »

#### **Le Service des affaires culturelles du canton de Vaud et le patrimoine immatériel**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2015, le canton de Vaud dispose d'une nouvelle loi sur la culture (Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel – LPMI) qui se donne les buts suivants : « *préserver, conserver et mettre en valeur le patrimoine mobilier et immatériel vaudois* »<sup>1</sup>. Novatrice par la prise en compte neuve des deux types de patrimoines que sont les patrimoines mobilier et immatériel, cette loi pose non seulement un cadre au recensement cantonal des traditions vivantes, mais elle donne surtout à ces dernières des moyens inédits jusqu'ici : elle institue un poste de conservateur du patrimoine immatériel (40 % dès 2018) et la possibilité pour les détenteurs de coutumes, savoirs et savoir-faire d'obtenir des subventions pour des actions destinées à mettre en valeur une tradition vivante du canton, dont des fêtes.

En 2013, le Service des affaires culturelles du canton de Vaud a consacré un dossier École-Musée au patrimoine culturel immatériel. Téléchargeable sous forme de pdf, on y trouve des activités adaptables à tous niveaux scolaires : [http://www.bcu-lausanne.ch/wp-content/uploads/2013/05/P\\_do-dp\\_051\\_PCI-2.pdf](http://www.bcu-lausanne.ch/wp-content/uploads/2013/05/P_do-dp_051_PCI-2.pdf)

<sup>1</sup> ÉTAT DE VAUD, Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI), [http://www.rsv.vd.ch/rsvsite/rsv\\_site/doc.pdf?docId=1123588&Pvigueur=&Padoption=&Pcurrent\\_version=0&PetatDoc=referendum&Pversion=&docType=loi&page\\_format=A4\\_3&isRSV=true&isSjL=true&outformat=pdf&isModifiante=false](http://www.rsv.vd.ch/rsvsite/rsv_site/doc.pdf?docId=1123588&Pvigueur=&Padoption=&Pcurrent_version=0&PetatDoc=referendum&Pversion=&docType=loi&page_format=A4_3&isRSV=true&isSjL=true&outformat=pdf&isModifiante=false), consulté le 7.9.2017.

## L'auteure

Historienne de la culture, **Ariane Devanthéry** est spécialisée dans l'histoire des guides de voyage en Suisse. Elle travaille aujourd'hui à la fois comme Conservatrice du patrimoine immatériel et comme Coordinatrice du patrimoine mobilier au Service des affaires culturelles du canton de Vaud, et en tant qu'historienne indépendante.

DEVANTHÉRY Ariane, *Itinéraires. Guides de voyage et tourisme alpin, 1780-1920*, Paris: Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2016.

DEVANTHÉRY Ariane et MATOS-WASEM Rafael, « Une Suisse à voir et à vivre. Patrimoine culturel immatériel et tourisme en Suisse, jadis et aujourd'hui », in CAMP Marc-Antoine, EGGMANN Sabine, TAUFER Barbara (dir.), *Reiseziel: Immaterielle Kulturerbe. Ein interdisziplinärer Dialog / Destination: patrimoine culturel immatériel. Un dialogue interdisciplinaire*, Zurich: Kronos Verlag, 2015, p. 23-45.

ariane.devantbery@vd.ch

## Résumé

Carnavals, Saint-Nicolas de Fribourg, Fête d'Unspunnen ou pèlerinages et processions religieuses, les fêtes sont multiples et variées. Celles qui sont reconnues comme patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO sont communautaires, fédératrices, souvent imposantes et à forte signification identitaire ou symbolique. Les participants, qui en connaissent l'ordre et les articulations, viennent s'y replonger le temps d'un retour à quelque chose de connu, de joyeux, de rassurant peut-être, et de porteur. Une piqûre de rappel dans nos racines culturelles et sociales.